



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Nicolas CAYOL
03 22 97 33 44

nicolas.cayol@culture.gouv.fr

Références : PC06006423T0004

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

DDT 60
Service urbanisme

40 Rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS CEDEX



AMIENS, le 20/7/2023

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : BERNEUIL-SUR-AISNE (OISE), rue Marcel Rinn secteur AL parcelles 32-33-35 à 40-54-55-56-57-369-370-371-372-488
PC06006423T0004
Votre courrier du 11 juillet 2023
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 17 juillet 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Alexandre AUDEBERT